



MÉTROPOLE DE LYON

## VILLE DE VAULX-EN-VELIN

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2022

**Chère Collègue, Cher Collègue,**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la prochaine séance publique du conseil municipal aura lieu :

**MARDI 19 JUILLET 2022 À 18H00  
en visioconférence**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la séance ainsi que les projets de délibération.

Au regard de la reprise épidémique des derniers jours, le conseil municipal aura lieu en visioconférence. Le public pourra suivre en direct les débats depuis le site internet de la ville.

Le logiciel retenu pour l'organisation des débats en visioconférence est Cisco Webex.

Cet outil est compatible avec tous les matériels (smartphone, PC, tablette, ...) et tous les systèmes d'exploitation.

Lors de la connexion à l'outil de visioconférence, vous serez identifiés à l'aide de l'adresse mail utilisée et par l'appel effectué par Madame la Maire en début de séance.

Les votes seront comptabilisés par appel nominal.

*Toute correspondance doit être adressée à*

Madame la Maire  
Hôtel de Ville - Place de la Nation  
CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin Cedex

Tel : 04 72 04 80 80 - [www.vaulx-en-velin.net](http://www.vaulx-en-velin.net)

Pour accéder à Cisco Webex depuis un ordinateur, un téléphone portable ou une tablette, vous pouvez vous référer aux fiches de procédure jointes à la présente convocation.

Vous recevrez sur votre messagerie électronique une invitation contenant le lien internet pour participer à la séance du conseil municipal depuis Cisco Webex. La messagerie électronique sera celle par laquelle vous sont habituellement adressées les versions numériques des dossiers des séances des conseils municipaux.

Le jour de la séance, le lien de connexion vous sera de nouveau adressé par voie électronique.

Veillez-vous assurer d'avoir un système vidéo et audio fonctionnel. Je vous invite donc à faire des tests en amont de la séance du 19 juillet.

Je vous invite également à vous connecter à la réunion le jour de la séance dès 17h30 afin d'éviter tout dysfonctionnement technique.

En cas de difficulté, vous pouvez joindre la Direction de l'Aménagement Numérique et des Systèmes d'Information (DANSI) au numéro suivant : 06.25.23.88.90

Enfin, je vous rappelle que les règles actuelles de tenue des conseils municipaux sont les suivantes en raison de la situation sanitaire :

- pour le quorum : 1/3 des membres en exercice doit être présent;
- pour les pouvoirs : chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs.

A cette fin, je remercie les conseillers souhaitant donner pouvoir de m'en informer avant le mardi 12 juillet 2022 midi à l'adresse : [prepa-conseil@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:prepa-conseil@mairie-vaulxenvelin.fr)

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaulx-en-Velin, le 13 juillet 2022

La Maire



**Hélène GEOFFROY**